



# BESOIN DE SÉCURISER VOS REVENUS LOCATIFS ?



**PROPRIÉTAIRE**

**AYEZ LE RÉFLEXE VISALE.FR**  
VOTRE GARANTIE DE LOYERS  
SIMPLE, RAPIDE  
ET 100 % GRATUITE !

# Vous êtes propriétaire et vous souhaitez louer votre bien ?

La garantie Visale est pour vous...

## UN GAGE DE TRANQUILLITÉ

Visale s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans, les salariés nouvellement embauchés ou en mobilité professionnelle. La garantie prend en charge **tous les impayés de loyers, charges comprises, pendant toute la durée du bail** et dans la limite de 36 mensualités\*.

## UNE SOLUTION 100 % WEB ET RAPIDE

Vous effectuez toutes vos démarches en ligne, dans votre espace personnel.

**Dès qu'un impayé est déclaré, vous êtes réglé rapidement.** Action Logement se charge ensuite de recouvrer la créance de votre locataire et d'engager, éventuellement, la résiliation du bail.

## UNE EFFICACITÉ DÉMONTRÉE

Visale, c'est plus de 2 ans d'expérience et la confiance de milliers de bailleurs.

**Le cautionnement Visale est certifié par Action Logement**, acteur engagé en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des salariés, depuis plus de 60 ans.



SIMPLE ET 100 %  
DÉMATÉRIALISÉ



100 %  
GRATUIT



PRISE EN  
CHARGE  
RAPIDE DES  
IMPAYÉS



COUVERTURE  
SUR TOUTE LA  
DURÉE DU BAIL\*



FIABLE ET  
CERTIFIÉ PAR  
ACTION LOGEMENT



## LOUER SEREINEMENT AVEC VISALE

**VISALE.**   
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

\*Dans la limite de 36 mois glissants d'impayés de loyers et charges sur toute la durée de location pour un logement du parc privé.

# VISALE C'EST SIMPLE COMME UN CLIC

1



Je choisis un locataire qui possède un visa certifié Visale.

2



Je crée mon espace personnel sécurisé sur [visale.fr](https://www.visale.fr).

3



Je saisis le nom et le numéro du visa de mon locataire.

4



J'obtiens et je signe mon contrat de garantie Visale après avoir lu et accepté toutes les conditions.

5



Je peux signer le bail avec mon locataire.

6



J'effectue toutes les opérations de gestion et de suivi de mon contrat en ligne sur [visale.fr](https://www.visale.fr).

CONNECTEZ-VOUS SUR  
[WWW.VISALE.FR](https://www.visale.fr)



*Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement et le site [www.visale.fr](https://www.visale.fr) appartient à l'APAGL. L'aide est soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Pour connaître les modalités, consultez [www.visale.fr](https://www.visale.fr).*

**Action Logement Services**

Siège social : 66, avenue du Maine 75682 Paris Cedex 14

SAS au capital de 20 000 000 d'euros - Société de financement agréée

824 541 148 RCS Paris - ORIAS 17006232

 @Services\_AL • @Visale\_fr